

Colloque du 6 juin 2013
LES ENFANTS, DES VICTIMES COMME LES AUTRES ?
JUBILÉ DES 20 ANS DE LA LAVI

PROGRAMME

- Dès 8h30 Accueil des participants
- 9h15 **Mot de bienvenue et allocution**
Modérateur de la matinée, M. Daniel Känel (FR), président CRI
Mme Esther Waeber Kalbermatten (VS), conseillère d'Etat chargée du Département de la
sécurité, des affaires sociales et de l'intégration
Prof. Stéphane Nahrath (VS), vice-directeur de l'IUKB,
Mme Blagena Ramoni (VS), responsable cantonale LAVI
- 9h30 **L'enfant victime d'infraction : quelle protection par le droit international ?**
M. Jean Zermatten (VS), directeur de l'Institut international des droits de l'enfant
- 10h00 **La notion de secret et la place de l'enfant victime en droit pénal**
Mme Françoise Dessaux (VD), juge cantonale
- 10h30 *Pause- café*
Stand de Pro Juventute : M. René Longet (VD), responsable bureau romand
Espace librairie : La liseuse
- 11h00 **Les auditions de police auprès des enfants victimes**
Dr Olivier Guéniat (JU), commandant de la police cantonale jurassienne
- 11h30 **Table ronde et débat animés par M. Daniel Känel, avocat, avec la participation de M. Xavier**
Lavanchy (VS), juge des mineurs, et de Me Manuela Bracher Edelmann (FR), avocate
- 12h00 *Pause de midi - stand de Pro Juventute et espace librairie –*
- 14h00 *Modératrice de l'après-midi, Mme Pascale Haldimann (VD), présidente COROLA*
Violences sexuelles envers des enfants et des jeunes en Suisse - Etude Optimus
Mme Franziska Reich (ZH), collaboratrice scientifique UBS Optimus Fondation
- 14h30 **La prise en charge thérapeutique des enfants exposés aux violences conjugales**
Mme Pascale Forni (VD), psychothérapeute FSP et psychologue adjointe aux Boréales
DP-CHUV Lausanne
- 15h00 **Les enfants face au cybermobbing**
M. Martin Boess (BE), directeur de la Prévention Suisse de la criminalité
- 15h30 *Pause-café - stand de Pro Juventute et espace librairie -*
- 16h00 **L'enlèvement international d'enfants : menacé ou réalisé**
Me Joëlle Küng (BE), avocate, Autorité centrale en matière d'enlèvement d'enfants (OFJ)
- 16h30 **Table ronde et débat animés par Mme Manuela Salvi (VD), journaliste RTS, avec la**
participation de Mme Colette Fry (GE), directrice du centre LAVI, Mme Cristiana Finzi (TI),
déléguée LAVI, Mme Madeleine Baeriswyl (FR), intervenante LAVI et M. Stéphane Quéru (FR),
chef du Service de l'enfance et de la jeunesse.
- 17h00 **Apéritif**

Colloque du 6 juin 2013
LES ENFANTS, DES VICTIMES COMME LES AUTRES ?
JUBILE DES 20 ANS DE LA LAVI

THEMATIQUE

Les enfants, des victimes comme les autres? En ratifiant la Convention des Nations Unies relative aux droits de l'enfant (1989) et la Convention européenne relative au dédommagement des victimes d'infractions violentes (1983), la Suisse s'est engagée à tout mettre en œuvre pour protéger les enfants et les jeunes. Or, chaque année, des milliers d'enfants sont victimes d'infractions, et certains ne reçoivent pas le soutien nécessaire.

A l'occasion des 20 ans de la **Loi fédérale sur l'aide aux victimes d'infractions (LAVI)**, nous vous proposons de faire un bilan en ce qui concerne les enfants. Comment l'aide aux victimes s'inscrit-elle au niveau suisse, européen et international? Quelle place l'enfant a-t-il en droit pénal? Quelles sont les spécificités des auditions de police ou celles des prises en charge thérapeutiques?

Un colloque interdisciplinaire est organisé pour permettre aux professionnel-le-s et aux scientifiques de réfléchir aux défis passés et aux réponses à mettre en place, afin de proposer une meilleure protection et prise en charge des enfants.

INFORMATION GÉNÉRALE

- Lieu : Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB), Bramois/Sion
www.iukb.ch (plan d'accès et itinéraire)
- Organisation : Conférence régionale 1 (CR1) (Coordination romande et tessinoise de la LAVI)
Coordination romande des praticiens LAVI (COROLA)
Institut universitaire Kurt Bösch (IUKB)
Haute école de travail social, Centre de formation continue (CEFOC)
- Comité d'organisation : Colette Fry, directrice du Centre LAVI, Genève
Daniel Känel, coordinateur pour l'aide aux victimes, Fribourg
Blagena Ramoni, responsable cantonale LAVI, Valais
Madeleine Baeriswyl, intervenante LAVI, Fribourg
Pascale Haldimann, intervenante LAVI, Vaud
Philip Jaffé, directeur IUKB, professeur IUKB et UNIGE
Danielle Rudaz, chargée d'enseignement CEFOC, Genève
Mireille Nicolin, secrétaire-comptable LAVI, Valais
- Public-cible : Intervenant-e-s LAVI, magistrats de la jeunesse et de diverses juridictions (pénale, civile, tutélaire, etc.), avocat-e-s, psychologues et psychothérapeutes, intervenant-e-s en protection de l'enfance, policier-ère-s, assistant-e-s sociaux/les, éducateurs-trices, professionnel-le-s de la santé, grand public.
- Avec le soutien de : Office fédéral de la Justice (OFJ)
- Finance d'inscription : Journée CHF 80.- (étudiants CHF 50.- avec justification)
Les repas de midi sont organisés sur place et sont inclus dans les frais d'inscription.
L'inscription (ou le paiement) après le 20 mai 2012 est majorée de CHF 20.-

BULLETIN D'INSCRIPTION AU COLLOQUE
« Les enfants, des victimes comme les autres ? Jubilé des 20 ans de la LAVI »
6 juin 2013

Monsieur Madame

Nom

Prénom

Institut/organisation

Rue, numéro

Numéro postal – localité

Numéro de téléphone

Adresse e-mail

Profession

Les frais d'inscription sont de CHF 80.- (tarif étudiant : CHF 50.-) payables sur le compte postal :
Coordination des Centres LAVI, Avenue Pratifori 27, 1950 Sion
N° compte postal : 12-862399-9
IBAN : CH21 0900 0000 1286 2399 9
BIC : POFICHBEXXX
Mention : Colloque 20 ans LAVI, merci de préciser vos nom et prénom

La réception de votre paiement rend votre inscription définitive.

Conditions d'annulation : 15 jours avant le séminaire, remboursement de 80% des frais d'inscription; moins de 15 jours avant le séminaire : aucun remboursement.

Inscription à retourner jusqu'au 20 mai 2013 à l'adresse mentionnée ci-dessous :

- par courrier au Centre de consultation LAVI, Mme Mireille Nicolin, Avenue Pratifori 27, 1950 Sion
- par mail à mireille.nicolin@admin.vs.ch
- par fax au 027/323.20.78

Pour tout **renseignement**, vous pouvez vous adresser à Mme Blagena Ramoni au 027/322.10.28 ou par mail à blagena.ramoni@admin.vs.ch

Lieu et date :

Signature :